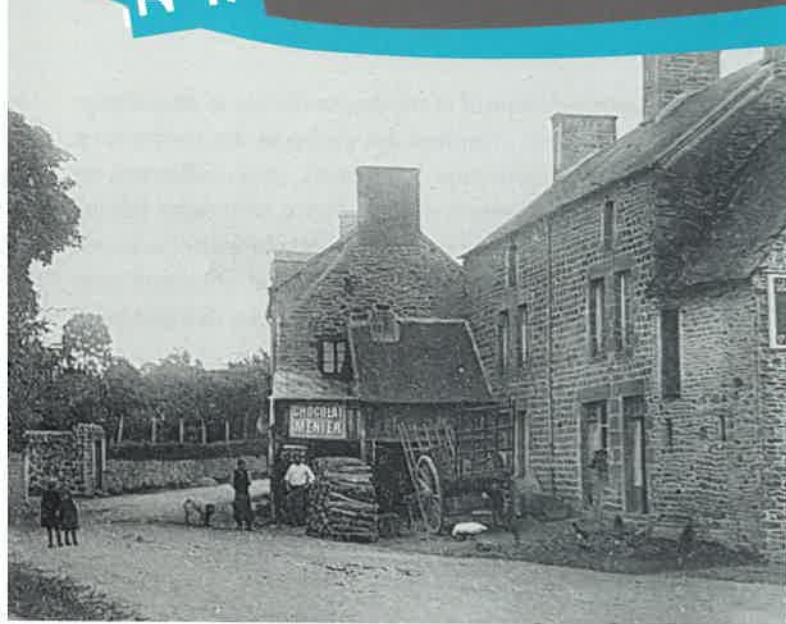


LE P'TIT

Bacillais

N°17



« La vraie générosité envers l'avenir,
consiste à tout donner au présent »

Albert CAMUS

Bonjour à toutes et tous,

Depuis le début de cette année, l'équipe municipale a entre autre procédé à l'élaboration du budget communal, lequel est équilibré en recettes comme en dépenses, tant au niveau du fonctionne-

ment que des investissements.

Notre principal investissement est la construction de l'atelier communal, le coût maximum prévu est de 90 000 euros. Le permis de construire a été déposé en mai pour un début des travaux en septembre, nous envisageons la fin pour décembre 2018.

Nous avons prévu l'aménagement du parc pour le premier semestre, les réseaux eau et électricité ont été amenés, deux tables pour pique-nique ont été installées, ces tables sont accessibles aux personnes handicapées. Le parc est ouvert à toute personne, il peut être mis à disposition pour les vin d'honneur ou toute autre manifestation. Nous avons également fait poser une table sur le parking de la salle des fêtes sur l'emplacement de l'ancien site de stockage des matériaux, des campings cars stationnant fréquemment à proximité.

Parmi les investissements nous avons du changer l'ordinateur du secrétariat, celui utilisé étant devenu obsolète. L'ordinateur ancien a été révisé et donné aux écoles qui en avaient besoin. Nous allons profiter des vacances de la secrétaire pour refaire le bureau d'accueil. Ces travaux seront effectués par les employés communaux aidés des Conseillers Municipaux.

La Communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie élabore le PLUI, notre équipe municipale y participe en préparant l'avenir de la commune en déterminant les futures zones constructibles. Ces dernières seront concentrées dans la continuité des zones actuellement urbanisées. Nous devons déterminer les zones immédiatement constructibles et les zones urbanisables à plus long terme (prévisions 2026-2030).

Notre principal objectif étant de poursuivre le développement de la commune, maintien des écoles et des commerces voire installation de nouveaux commerces, renouvellement de la population, vieillissement oblige. Notre commune frôlant les 1000 habitants doit continuer à se développer et occuper la place qui lui revient au sein de la grande communauté sans avoir à s'interroger si nous devons ou pas nous associer pour former une commune nouvelle.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances, je vous rappelle la date de notre fête communale les 4, 5 et 6 août et vous convie à venir encourager les membres du comité des fêtes qui se dévouent pour l'animation de notre commune.

Le Maire
Jean-Pierre MAINCENT

Mairie

Tél : 02.33.70.84.14
Fax : 02.33.70.80.49
Email : mairie.bacilly@orange.fr

Horaire d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Le 1^{er} Samedi du mois de 10h00 - 12h00

www.bacilly.fr

Permancences des élus

Le lundi de 17h00 à 19h00 :

Jacqueline FRANCOIS ou Carole NAULLEAU

Le mercredi de 15h00 à 17h00 :

Marie-Claude LE TORREC ou Jean-Pierre MAINCENT

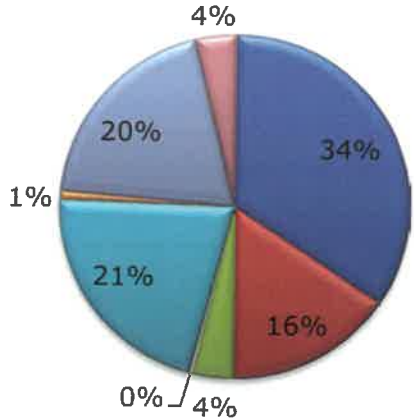
Le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00 :

Éric QUINTON

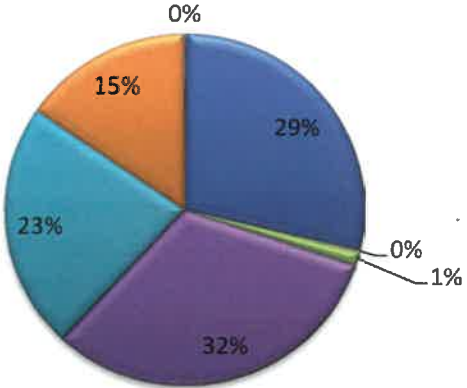
En cas de besoin, les élus reçoivent sur rendez-vous.

DEPENSES FONCTIONNEMENT PRIMITIF : 789 427 €

- Charges de caractère général (Eau, Électricité, Assurance, Entretien Batiment...) : 271 225 €
- Charges de personnel (Salaire, Cotisations, Charges...) : 123 350 €
- Atténuations de produits (Taxe pour l'Etat) : 29 872 €
- Dépenses imprévues : 2 000 €
- Virement à la section d'investissement : 170 141 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements des biens, Logements, PLU...) : 6 359 €
- Autres charges gestion courante (Indemnités élus, Ecoles, Subventions associatives...) : 156 480 €
- Charges financières (Intérêts des emprunts) : 30 000 €



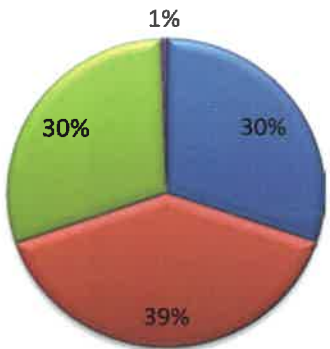
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRIMITIF : 789 427 €



- Exédent antérieur reporté fonctionnement : 226 014 €
- Atténuations de charges (Remboursement des assurances du personnel) : 1 000 €
- Produit des services (Concessions de cimetière, Refacturations de charges diverses...) : 10 200 €
- Impôts et Taxes (Taxes foncières, Taxe d'habitation, Compensation de la Communauté de Communes...) : 250 504 €
- Dotations et participations (Aides de l'état) : 179 149 €
- Autres produits de gestion courante (Loyers des logements, Locations de salle...) : 121 200 €
- Produits exceptionnels : 1 360 €

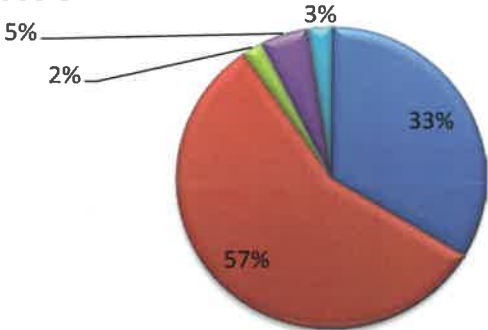
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PRIMITIF : 299 169 €

- Remboursements d'emprunts : 89 907 €
- Immobilisations corporelles (Atelier communale, Tables extérieurs, Ordinateur mairie, Rampe handicapé, Décoration Noël...) : 118 375 €
- Solde d'exécution négatif (déficit antérieur) : 88 887 €
- Dépenses imprévues : 2 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT PRIMITIF : 299 169 €

- Excédent de fonctionnement : 100 062 €
- Virement de la section fonctionnement : 170 141 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements) : 6 359 €
- Dotations fonds divers réserves (Revesement de la TVA par l'Etat, Taxe d'aménagement) : 14 700 €
- Emprunts et dettes assimilées (cautions de logements) : 7 908 €



Les principales décisions du conseil municipal :

Réunion du 15-11-2017 :

- Validation sur l'aménagement foncier agricole et forestier sur le territoire de Bacilly. Le conseil arrête l'état des chemins ruraux inscrits sur le plan départemental (PDIR) et valide la création avec extension sur le Grippon, la modification et la suppression de tracé et d'emprise à la commission intercommunale.
 - Le conseil opte pour remplacer le lave-vaisselle dans la salle des fêtes.
 - Présentation d'une esquisse du futur atelier communal.
 - Les services ENEDIS procéderont dès janvier 2018 au remplacement des nouveaux compteurs électriques LINKY.
- Réunion du 31-01-2018 :

• Voici les nouveaux tarifs de la location des salles :

Salle polyvalente :

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	60 €	80€
Repas	170€	250€

Salle de convivialité :

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	40 €	50€
Repas (week-end)	80€	120€

Les 2 salles :

	Commune	Hors commune
Repas	230 €	320€

- Le conseil décide de verser la somme de 202.86 € à la banque alimentaire de Sartilly puisque certains citoyens y contribuent.

- L'architecte retenu, suite à un appel d'offre, pour la maîtrise d'œuvre se nomme Mme FIQUET Sophie pour la construction du futur atelier communal.

- Les statues de l'église sont à restaurer, cependant, suivant les devis et/ou les subventions accordées, celles-ci seront effectuées sur l'année 2018 ou plus tard.

- Il est décidé de rénover le secrétariat de la Mairie, les travaux se réaliseront en juin/juillet 2018.

Réunion du 14 mars 2018 :

- Comme chaque année, le conseil municipal a accordé des subventions d'une valeur de 4 100 € à plusieurs associations de la commune : APE, Comité des Fêtes, Club de l'amitié, Vivre à Bacilly, Club des anciens combattants, Société de chasse, Vivre et vieillir à Bacilly et participation des voyages scolaires des enfants vivants à Bacilly.



Horaires de bibliothèque :

lundi 16h30 à 18h00
mercredi 14h30 à 17h00
Samedi 10h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le samedi.

Un réaménagement de la bibliothèque a été réalisé avec un espace plus ludique et mieux adapté aux enfants, Un espace adulte avec un coin informatique à la disposition du public.

Depuis le 1er janvier l'informatisation nous permet d'avoir accès au catalogue du réseau à savoir les 9 Bibliothèques de la communauté d'agglomération. (Avranches, Bacilly, Ducey, Pontorson, Servon, Genêts, St Jean Le Thomas et Sartilly)

Une navette permet des réservations qui sont livrés rapidement.

La carte d'abonnement vous permet d'aller dans les neuf bibliothèques du réseau et de consulter sur le site internet de la bibliothèque d'Avranches les livres et documents disponibles.

Une porte ouverte aura lieu le dimanche 7 octobre lors du marché d'automne organisé par APE du RPI Bacilly-Vains.

**Un pot d'accueil vous sera offert
Nous vous attendons nombreux**

Tarifs adulte 5 euros par an
Gratuit pour les moins de 18 ans
et les minima sociaux

On peut emprunter 5 livres pour 4 semaines



Solidarité

Transport

Dans le département, l'ancien canton de Sartilly était un des seuls, a ne pas proposer un transport solidaire. Dorothee Leplu, élue à la commune de Sartilly Baie Bocage, a lancé cette démarche avec une 1ère réunion le 19 mai 2017.

A ce jour, ce service est à votre disposition avec l'Association Familles Rurales de la Lucerne d'Outremer. Pour en bénéficier, vous ne devez pas être imposable.

Comment fonctionne ce service ?

Des bénévoles assurent le transport pour une participation de 0,30 € par kilomètre. Lors du 1er transport, vous devez remettre au conducteur votre avis d'imposition et verser l'adhésion de 3 € à l'association. Une carte d'adhésion vous sera remise chaque année, et un reçu avec le montant total du transport également.

Avant de solliciter « **Solidarité transport** », vous devez demander à vos proches, familles, amis, voisins...

Les conducteurs sont des bénévoles et ne sont pas entièrement à votre disposition, vous devez donc les contacter 48 heures avant le déplacement.

Si vous utilisez ce service, vous vous engagez à :

- respecter le conducteur, sa voiture et les consignes de sécurité (ceinture de sécurité),
- remettre chaque année la copie de votre avis d'imposition,
- régler l'adhésion annuelle à l'association et la participation aux frais de déplacements à la fin du voyage,
- présenter sa carte d'adhésion systématiquement avant tout transport.

Si vous désirez être chauffeurs, vous devez contacter l'Association Familles Rurales.

Des plaquettes avec les coordonnées de l'Association Familles Rurales de la Lucerne d'Outremer et la liste des conducteurs bénévoles sont à votre disposition à la mairie, à la bibliothèque et chez les commerçants de Bacilly.

Antony Guillaume a 41 ans, c'est l'enfant du pays. Il a grandi dans nos écoles et il a construit sa vie avec son épouse et ses deux fils à Bacilly.



Malgré son attachement à la commune, il y a 20 ans Antony prend une décision surprenante que nous avons souhaité mettre en lumière.

Peu de personnes le savent, hormis son entourage proche, qu'il fait partie des anciens combattants...

Lorsqu'Antony est appelé pour faire ses trois jours il décide de rentrer dans le processus du VSL (Volontaire Service Long), 22 mois de service militaire de février 1997 à décembre 1998. Il est affecté à Evreux dans un premier temps pour ses classes, il entre dans l'armée de l'air en tant que fusilier commando de l'air.

Puis il rejoint la base aérienne d'Orléans où il est affecté à la surveillance et la protection des bases aériennes de France et du Monde.

En février 1998, l'armée de l'air lui propose de partir pendant 4 mois dans un autre pays, au choix : le Tchad, Djibouti ou la Bosnie. Pour Antony c'est une évidence, passionné

d'armée depuis toujours, il veut aller dans un pays en conflit, ce sera donc la Bosnie et plus précisément « Mostar ».

Après 1800 kms de vol entre la base aérienne d'Orléans et de Mostar, il atterrit sur la base de l'OTAN où on peut compter 25 nations et 2500 militaires. A peine débarqué de l'avion, un premier exercice de cohésion leur est proposé, faire le tour de la base avec un tronc d'arbre, une bonne entrée en matière pour les 4 mois à venir !!!

Les principales tâches pendant cette mission, surveillance de la base, formation aux déminages, une fois par mois des expéditions d'une semaine étaient organisées dans les montagnes, Famas aux poings pour aller au contact de la civilisation. Antony se souvient des enfants qui leur courraient après pour leur demander de la nourriture, c'était très dur d'être au contact d'une telle misère



La vie sur la base : des baraquements par nation, des entraînements au tir, du sport, un contact téléphonique avec la famille une fois par semaine.

Durant les 4 mois qu'il a été présent là-bas, ils ont eu la visite de Jacques Chirac, ils ont évacué des prisonniers de guerre en pleine nuit tous feux éteint vers le tribunal de La Haye aux Pays Bas...

Les conditions climatiques ont été extrêmes lors de sa mission puisque le thermomètre est descendu au plus bas à -25C° pour aller au plus haut à 50C°.

De retour en France, il devient formateur pour les appelés, il encadre une trentaine de militaires. Il vit des sensations exaltantes avec les hommes du GIGN où il fit un saut en parachute à 3800 mètres. Pendant ses 22 mois il monte en grande : Caporal, Caporal-Chef et Sergent.

Antony a eu des distinctions, pendant et après ses états de service 5 médailles :

- Au service de la paix et de la liberté « OTAN » (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
- Médaille commémorative Française
- Croix du combattant
- Médaille de reconnaissance de la nation
- Armée nation, défense nationale

L'insigne des fusiliers commandos de l'air : « L'étoile te guide, l'aile te porte, le glaive te défend et la couronne t'attend ».



Nous avons brièvement échangé sur les attentats en France, il ressent un certain dégoût pour les terroristes, il trouve que ses attaques sont lâches et déloyales.

Antony nous a cherché des photos de cette période et pendant son absence nous avons demandé à Lucas son fils aîné ce qu'il pensait de son papa : « je suis fier de papa mais ce n'est pas mon truc, c'est bien qu'il l'ait fait mais moi je ne le ferai pas ».

Après cette entrevue avec Antony, nous nous sommes senties fières aussi d'être française et de savoir qu'un Bacillais avait œuvré pour la France, loin de la médiatisation et en toute humilité.

Merci à Antony.

Antony nous a raconté son expérience en toute simplicité. Une parenthèse inattendue, une belle rencontre, Antony aime la France ça se sent et ça se voit, il a aimé servir sa patrie et si c'était à refaire il le referait sans problème. S'il n'a pas fait carrière dans l'armée c'est que dans ses années-là, l'armée connaissait de gros bouleversements et les conditions d'engagement n'étaient pas celles d'aujourd'hui.

Ce qu'il a appris c'est la persévérance, le courage, la chance d'être français, être vigilant en toutes circonstances, il est convaincu que ce n'est pas un hasard d'avoir vécu cette expérience.



C'est bientôt la fin de l'année scolaire pour les élèves du RPI.

Une année où les élèves sont partis à la découverte du patrimoine maritime granvillais. Point d'orgue du projet : l'exposition des productions des élèves dans une salle du musée d'Art moderne Richard Anacréon de Granville.

Le vendredi 23 février, les élèves ont donc eu la fierté d'accueillir leurs parents au musée pour le vernissage de leur exposition qui a été ouvert trois semaines au public du musée.



Vendredi 23 février : Le vernissage de l'exposition au musée Richard Anacréon de Granville

Les classes ont poursuivi leur travail sur la mer et l'eau en classe. Et pour clore le projet, en juin les deux classes de Bacilly se sont rendues au port de Granville pour prendre le bateau et faire une ballade sur la côte. Puis ils sont allés sur la plage de St Pair pour étudier la laisse de mer. Les CE et CM ont fait eux aussi une sortie en bord de mer.



20 mars Atelier cuisine pour la fête du printemps : petits et grands cuisinent ensemble



La fête des 100 jours dans la classe des GS/CP le 10 avril

ACTIVITÉS SPORTIVES

- De la natation pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 & CM2, 10 séances entre septembre et mars selon les classes.
- De septembre à novembre les CE1/CE2 ont pratiqué le hockey à la salle R. Lemoine d'Avranches
- Les classes de maternelle et GS/CP ont répété les chorégraphies des rondes et jeux dansés en janvier et février à la salle des fêtes puis elles ont participé aux rencontres de rondes et jeux dansés à Avranches le 19 mars. D'avril à juin, le nouveau matériel de gym acheté par la coopérative scolaire a été installé deux fois par semaine à la salle des fêtes pour une douzaine de séances d'activités gymniques.



Activités gymniques à la salle des fêtes

- Les CM1/CM2 ont effectué un cycle d'initiation à l'escalade à la salle Roger Lemoine d'Avranches en mai et juin.

ACTIVITÉS CULTURELLES

- Toutes les classes sont allées au théâtre d'Avranches (2 ou 4 représentations par classe)
- Toutes les classes sont allées au cinéma
- Dans le cadre du projet culturel de l'Education nationale « Ecole et cinéma », la classe de CM1/2 a assisté à trois projections de films au cinéma d'Avranches
- Les quatre classes ont lu les livres de la sélection du prix littéraire des incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque de Bacilly. Le vote a eu



Le 24 avril : les 4 classes ont voté pour le prix national de littérature des incorruptibles. Les MSGS CP ont raconté les histoires des livres de leur sélection aux « grands » de Vains

lieu le 24 avril à Bacilly

Les différentes activités des classes font l'objet d'articles dans le blog de l'école.

<http://blogs.etab.ac-caen.fr/rpi-bacilly-vains>

(Utiliser la barre d'adresses en haut et non la barre de recherche).

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient l'Association de Parents d'Elèves pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties (particulièrement les séances de natation).

Merci aux communes, au syndicat scolaire et à leurs agents pour leur aide dans l'installation des projets EPS, jardinage, cuisine...

Au nom des enseignants et des élèves
Bonnes vacances et bel été !

Sandrine LEGRAND
Directrice du RPI

Fête Communale du 4 au 6 Août 2018

La fête communale est, sans doute une des seules dans le sud de la Manche à durer 3 jours.

Le 1^{er} week-end du mois d'août, les 3 présidents élus lors de l'assemblée du 20 avril dernier, organiseront cette fête avec l'aide indispensable et précieuse des 80 bénévoles.



Une présidence tricéphale :
Jean-Luc OLIVIER, Marie-Claude LETORREC et Jean Benoit BAZIRE

Les bénévoles



VOUS AUREZ SANS DOUTE UNE ANIMATION À DÉCOUVRIR :

- courir les boucles Bacillaises de 10 kms le samedi à partir de 19 heures,
- vendre ou flâner au vide grenier, dès 6 heures le dimanche matin,
- suivre les enfants avec leurs vélos fleuris lors du pain bénit,



- assister au dépôt de gerbes au monument aux morts,
- jouer au chamboule tout, pêche à la ligne...
- estimer le poids du panier garni avant de la gagner,
- déguster des crêpes ou se désaltérer en écoutant la fanfare « les Moissonneurs »,
- regarder l'animation du dimanche après-midi,
- encourager une des 2 équipes participantes aux jeux inter-communes,

- se restaurer, le soir à partir de 20h30, au repas champêtre sous le chapiteau,
- participer à la descente aux lampions avec vos enfants,
- admirer le feu d'artifice à la tombée de la nuit vers 23h00,
- danser au bal populaire gratuit,
- goûter au ragout de pirate lors de la collation le lundi matin dès 8h00.

L'HISTOIRE DE LA COLLATION

Depuis plus de 50 ans, la collation est toujours organisée, le lundi du week-end de la fête Saint Etienne. Elle avait été mise en place, dans le cadre du marché aux moutons qui se déroulait sur la place de la mairie. Au début, Mme et M Lecoq l'organisaient dans leur café Rie Montgeront. Il y avait seulement 5 pirates pour la collation de quelques habitués du marché. Au fur et à mesure des années, le nombre de pirates a augmenté pour atteindre environ 80 en 2018.



INFO PRATIQUE DE CE WEEK-END

- la course à pied : réservation au 02.33.70.81.48
- le vide grenier : réserver au 02.33.58.15.59

N'oubliez pas de noter dans vos agendas les dates du 4, 5, et 6 août 2018 pour venir participer à la fête.

Le comité des fêtes vous attend nombreux et avec le soleil.

Retrouvez également les autres manifestations du comité des fêtes dans la rubrique « la vie au quotidien » de ce P'tit Bacillais et restez connecté avec eux sur facebook.

Bibliothèque de Bacilly

Horaires d'ouverture :

- Lundi 16h30 - 18h00
- Mardi 14h30-17h00
- Samedi 10h00 - 12h00

Accès internet en libre service

NOUS RECHERCHONS DES BENEVOLES !!!
Merci de contacter Mme LE TORREC en Mairie

Assistants Maternelles

- Sylvie Aumont - 2 Le Fougeray
- Laëtitia Briant - 13 Rue du Lerre
- Nadège Carlier - 15 Le Fougeray
- Stéphanie Gautier - 4 La Vauverderie
- Fanny Leenaert - 3 Le Manoir du Vivier
- Sandrine Léger - 9 Le Manoir du Vivier
- Christine Renault - 9 Rue Saint Gratien

Ecole RPI Bacilly - Vains

Directrice : Sandrine Legrand

02.33.70.87.38 ou 02.33.70.87.43

Services Médicaux

Infirmière - M^{me} Barreau

8 Rue de l'Ancienne Gare - Bacilly : 02.33.70.80.62

Permanence : 8h30 à 9h00 du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Carte d'identité

Nouveauté : seules les mairies équipées de bornes biométriques sont habilitées à les délivrer.

Déchetterie de Montviron

02.33.48.43.85

Se diriger directement à la déchetterie pour obtenir la carte

du 1^{er} mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

du 1^{er} novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h00 - 12h00 / 13h0 - 17h00

Conseil Général de la Manche

Spot 50 : pour les jeunes de 11 à 15 ans

Un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires.

Renseignement : www.t-jeune.manche.fr

POUR INFORMATION, LA COMMUNE A INVESTI DANS UNE RAMPE ESCAMOTABLE AMOVIBLE DONC NE PAS HESITER A LA RECLAMER SI BESOIN A LA MAIRIE.

Rappels important

général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales, et ce, tout au long de l'année. Les déchets végétaux doivent être : compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

- Liste électorales : l'inscription doit se faire avant le **31 décembre 2017** aux horaires d'ouverture de la mairie.

- Nous habitons en campagne, les routes sont parfois boueuses et même lorsqu'elles ne le sont pas, nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse.

**« Habiter à Bacilly : oui
Y vivre épanoui, c'est notre avenir... »**

QUELQUES RAPPELS IMPORTANT POUR BIEN VIVRE DANS NOTRE PETIT VILLAGE.

- Les ordures ménagères : le ramassage a lieu le jeudi matin, dans des sacs transparents, qui sont à votre disposition à la mairie pendant les horaires d'ouverture.

- Les horaires des nuisances : pour le bricolage, le jardinage à l'aide d'outils bruyants (ex : tondeuse, tronçonneuse...) un arrêté préfectoral en date du 20/06/2005 a fixé des horaires.

- Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 19h30
- Le samedi : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
- Le dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

- Le brûlage : dans notre commune, l'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18/11/2013 instaure le principe

« Alimentation »



Véronique
Boulangerie Pâtisserie
Mairie de Bacilly



Céline VAN DE VOORDE
« Le Bacillais »
Bar Alimentation
1 rue de l'Ancienne Gare

« Bien être »



Lucile GEORGES
Massage Sensitif
1 Rue de Bredonne



Séverine GUILLAUME
accompagnée d'Angélique
Coiffure « Hair Naturel »
10 rue de Montgermont

« Electroménagers »



Yves MOUBECHÉ
Electroménager (vente, dépannage)
2 Le Noyer

« Construction, bâtiment, bois, habitat »



Jean Benoit BAZIRE
Menuiserie, Charpente, Couverture
La Braise



Jean Yves LETORREC
Electricité, Isolation, Cloison sèche
14 L'Hôtellerie



Basile HELIOT
Ebéniste
9 Rue de l'Ancienne Gare



Sébastien LHULLIER et Richard YONNET
« Plomb elec »
Plomberie, électricité
1 Le Manoir Vivier



Stéphane et Aurélie JOSSEAUME
Electricité Générale
1 Chanterre



Yves MENARD
Couverture
3 l'Hôtellerie



François LEFILLATRE
Carreleur
La Vauverderie



Philippe et Sylvie RENOUF
Electricité générale
17 La Chauvinière

« Terrassement »

LEMENAGER TP
Terrassement
La Pitière

Stéphane SALLIOT
Terrassement
La Hérangerie

« Entretien et réparation »



Arnaud FAZILLEAU
Nettoyage de tout type de véhicule
13 Le Hamel



Didier GAUTIER
Mécanique Carrosserie
4 la Vauverderie



Roger LAINE
Récupération métaux, achat vente occasions
5 le Petit Moulin Lecomte

Bertrand MARQUER
Matériel Agricole
7 rue de l'Ancienne Gare

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce bulletin, il peut contenir des erreurs qui sauraient engager la responsabilité de la Mairie de Bacilly.

Pour figurer dans cette rubrique, vous devez être inscrits au registre de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Juillet

- Mardi 3 à 20h00, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly. Rendez-vous sur le parking de la mairie de Lolif. Pensez au co-voiturage.
- 1er dimanche du mois une collation est proposée au bar « Le Bacillais »

Août

- Du samedi 4 au lundi 6, fête Saint Etienne organisée par le Comité des Fêtes :
 - Samedi 4 à 16h30, course à pied
 - Dimanche 5 :
 - Vide grenier à partir de 6h00
 - Messe avec le Pain Bénit à 10h30
 - Jeux inter-communes à partir de 14h00
 - Courses de caisses à savon
 - Repas champêtre à 20h00
 - Feux d'artifice à 23h00 suivi du Bal
 - Lundi 6 de 8h00 à 13h00, collation à la pirotte
- Dimanche 5 août, concert rock au bar « Le Bacillais » avec restauration sur place.
- Mardi 28 à 19h30, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly. Rendez-vous sur le parking de l'Office de Tourisme à Avranches. Pensez au co-voiturage.

Septembre

- Lundi 3, c'est la rentrée des classes
- A partir du lundi 10, reprise des activités hebdomadaires proposées par l'association Vivre à Bacilly :
 - lundi 19h15 - 20h15 cours de gym et de 20h30 à 22h00 atelier ping-pong,
 - mardi de 20h00 à 22h00 atelier couture et de 20h15 à 22h15 cours de gym,
 - mercredi de 17h00 à 19h00 atelier peinture,
 - jeudi de 18h00 à 20h00 atelier photos et de 20h30 à 22h00 cours de yoga.

Octobre

- Dimanche 7 octobre, vide grenier organisé par l'APE sur le parking et à la salle polyvalente.
- Mercredi 17 à 20h30 Assemblée de l'Association Vivre à Bacilly dans la salle de convivialité
- Lundi 22, 1er jour des vacances de la Toussaint jusqu'au vendredi 2 novembre

Novembre

- Dimanche 16 à 15h00, spectacle pour les petits et grands enfants organisé par l'Association Vivre à Bacilly

Décembre

- Mi-décembre, l'APE organisera un marché de Noël dans la cour maternelle.
- Les vacances de Noël du samedi 22 au samedi 5 janvier 2019

Pour plus d'information sur ces manifestations, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations et Céline au café le Bacillais.

VENEZ NOMBREUX !!!